DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DES ADRETS

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL n° 6- 2014

L'an deux mille quatorze, le dix sept avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des ADRETS s'est réuni sous la Présidence de Gérard JOURDAN

Etaient présents : Valérie CORDIER, Cécile PARET, Jean Michel PIASENTIN, Jean PICCHIONI, Bertrand GIRAUD, Michèle GAGNAIRE, Nadège ROUSSEL, Denis SECHER, Pierre DEBOLLE, Véronique ORGNON, Lionel REY

Absents : Jacques LESIMPLE donne pouvoir à Gérard JOURDAN
Catherine GUIGUET donne pouvoir à Nadège ROUSSEL
Absente excusée : Anne TREGLOZE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL
Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2013 présente le BP 2014 de la Commune qui s'équilibre

En section de fonctionnement recettes/dépenses **2 181 824 €**
En section d'investissement recettes/dépenses **1 179 155 €**

Le Conseil Municipal à l'unanimité
Approuve le budget primitif de la Commune 2014 qui lui est présenté.

Objet : Vote affectations résultats 2013 -Budget communal n°5 – 6 :
M. le Maire déclare que le compte administratif a été voté et de même le compte de gestion approuvé pour l'exercice 2013, il propose d'affecter :

-la somme de **288 154,74 € en recettes d'investissement (R1068**)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
-ACCEPTE cette affectation

VOTE DU BUDGET PRIMITIF REGIE DES SERVICES GENERAUX
Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2013 présente le BP Primitif 2014 Régie des Services Généraux qui s'équilibre

En section fonctionnement recettes/dépenses **640 869 €**
En section d'investissement dépenses **47 107 €**
Recettes **219 267 €**

Le Conseil Municipal à l'unanimité
Approuve le budget primitif régie des services généraux 2014 qui lui est présenté.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2013 présente le BP 2014 eau et assainissement qui s'équilibre

En section d'exploitation recettes/dépenses **201 398 €**
En section d'investissement recettes/dépenses **155 500 €**

Le Conseil Municipal à l'unanimité
Approuve le budget primitif eau et assainissement 2014 qui lui est présente

VOTE DU BUDGET PRIMITIF CCAS 2014

Monsieur le Maire, après le vote du CA et d'affectation des résultats de 2013 présente le BP 2014 du CCAS qui s'équilibre :

En dépense de fonctionnement **15 900 €**
En recette de fonctionnement : **15 900 €**

Le Conseil Municipal à l'unanimité
Approuve le budget primitif du CCAS 2014 qui lui est présenté.

Suppléant délégation communauté de communes du Grésivaudan

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

-DESIGNE **M.JOURDAN Gérard** en tant que suppléant à la communauté de communes du Grésivaudan .

Prochain Conseil Municipal le LUNDI 12 MAI à 20h30